

L'expression « précipice fiscal » a été utilisée pour la première fois par le président de la Réserve fédérale, M. Bernanke, au mois de février 2012. Depuis les élections américaines du 6 novembre dernier, elle a refait surface et est désormais à l'avant-plan de l'actualité financière.

Cette expression fait référence à des réductions de dépenses gouvernementales et des hausses d'impôts, totalisant approximativement 500 milliards de dollars, qui seront effectives dès le 1^{er} janvier 2013. Ces mesures sont extraites de l'Acte de Contrôle Budgétaire et visent une réduction du déficit de 1200 milliards de dollars, s'échelonnant sur une décennie.

En plus de ces mesures d'austérité, nous pouvons aussi inclure dans le précipice fiscal américain les problèmes liés au plafond de la dette, sujet qui a été fortement publicisé à l'été 2011. Selon le Département du Trésor américain, les États-Unis atteindront leur limite d'endettement permise au mois de février 2013.

Impacts possibles à court terme

À court terme, selon les prévisions du Congressional Budget Office (« CBO ») - un organisme gouvernemental non partisan - si rien n'est fait, le précipice fiscal entraînerait une récession aux États-Unis en 2013. Il y aurait d'abord un déclin de la croissance du produit intérieur brut (« PIB ») durant la première moitié de l'année suivi d'une croissance modeste du PIB lors du deuxième semestre de 2013.

En plus d'affecter la croissance de l'économie américaine, le précipice fiscal aurait un impact négatif sur le taux de chômage. Toujours selon le CBO, celui-ci atteindrait 9,1% à la fin de 2013 comparativement à un niveau de 7,9% au mois d'octobre 2012.

Ce ralentissement économique au sud de la frontière aurait évidemment des répercussions sur la croissance économique canadienne en raison des liens commerciaux qui unissent les deux pays. Selon la Banque TD, le précipice

fiscal américain pourrait amputer la croissance réelle canadienne de 1,2 % à 1,8 % en 2013. Malgré une croissance faible, l'économie canadienne éviterait de justesse une récession.

Les effets seraient donc négatifs sur l'économie américaine, mais il faut garder à l'esprit qu'à l'approche du précipice les élus américains pourraient appliquer des mesures qui en minimiseraient l'impact.

Pour ce qui est du plafond de la dette, il devra être relevé si les États-Unis veulent éviter un défaut de paiement sur leur dette. Nous croyons que, à l'instar de l'été 2011, le gouvernement et le Congrès américain réussiront encore une fois à trouver un compromis.

Conclusion

Si on résume la problématique : les deux forces qui s'opposent sont d'un côté les stimuli fiscaux visant à redonner de la vigueur à l'économie et de l'autre la lutte au déficit visant à abaisser l'endettement américain à un niveau qui ne compromettrait pas la croissance économique à long terme.

Ainsi, au cours des prochains mois, l'actualité économique traitera encore davantage des questions suivantes :

- Est-ce que les éléments constituant le précipice fiscal prendront effet, ou certaines mesures atténuantes seront adoptées ?
- Est-ce que le plafond de la dette sera relevé, quand et comment ?

Sans prétendre pouvoir prédire l'avenir, il nous semble fort probable que les républicains et les démocrates négocieront ardemment pour défendre leurs points de vue et mousser leur capital politique. Mais à terme, ni l'un ni l'autre n'a intérêt à voir l'économie américaine s'embourber. Nous sommes donc d'avis qu'ils arriveront à trouver un compromis.

Que faire dans ces circonstances ?

Devant l'alarmisme véhiculé par les médias quant aux perspectives économiques, le premier réflexe de bien des investisseurs est de vouloir diminuer leur exposition aux marchés boursiers. Ceci pourrait toutefois s'avérer être une piètre décision du fait qu'un probable dénouement de l'impasse atténuerait l'incertitude et pourrait influencer positivement le sentiment des investisseurs.

Nous croyons qu'il est futile de tenter de prévoir les fluctuations des marchés boursiers découlant de facteurs exogènes et nous maintenons une vision à long terme en ce qui concerne nos choix d'investissements. Nous croyons que les compagnies bien établies dans leur marché et financièrement solides continueront d'opérer malgré les cycles économiques. Ce faisant, elles continueront de générer des bénéfices pour leurs actionnaires.

Cette stratégie relativement simple, appliquée de façon disciplinée, a fourni des rendements robustes dans le passé. Nous croyons qu'encore une fois, malgré vents et marées, elle récompensera les investisseurs qui sauront maintenir le cap quant à leur stratégie d'investissement.